



Communiqué de presse  
**11<sup>e</sup> sondage Alimentation et activité physique**  
Berne, le 18 septembre 2024

## **Les Suisses et les Suissesses veulent avoir le choix en matière d'alimentation**

**La population suisse en âge de voter mise sur la responsabilité et l'information plutôt que sur les restrictions dans les questions alimentaires. Elle accueille favorablement les projets réalisés conjointement par l'État et l'économie, comme la réduction de la teneur en sucre dans le cadre de la Déclaration de Milan. Une claire majorité de 70 % rejette un impôt sur le sucre. Plus de trois quarts estiment qu'on ne peut pas changer les habitudes alimentaires à coup d'impôts. Tels sont les constats majeurs du sondage représentatif Alimentation et activité physique 2024 de gfs.bern.**

**Une alimentation équilibrée relève avant tout des consommatrices et des consommateurs**  
Qui contribue à ce que la population suisse se nourrisse de manière équilibrée et ait une activité physique suffisante ? Aux yeux des personnes interrogées, ce sont les consommatrices et les consommateurs qui apportent la plus grosse contribution (avec une note moyenne de 7,5 sur une échelle de 0 à 10). Suit le facteur environnement, avec la famille et le cercle d'amis (7), puis, en troisième position, l'école (6,2). Le monde politique a peu d'influence, avec une valeur de 4,7. Également en bas de l'échelle, on trouve les producteurs de denrées alimentaires (4,8) et le secteur des boissons rafraîchissantes (4,4). La valeur a augmenté pour les personnalités en vue (6,1).

### **Des solutions suisses et non des directives d'organisations internationales**

Selon l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), 43 % des adultes et 15 % des enfants sont en surpoids. Ces dernières années, la population en âge de voter est devenue plus ouverte aux mesures de l'État en relation avec l'alimentation et l'activité physique. Cela ne veut toutefois pas dire qu'elle est favorable à une reprise rapide et inconsidérée des directives émises par des organisations internationales, telles que l'OMS.

La population tend vers une voie propre à la Suisse. Sur une échelle de 0 (reprise telle quelle) à 10 (une voie clairement propre à la Suisse), la moyenne s'inscrit à 5,9. Les avis sont cependant très contrastés en fonction du milieu et de la génération.

### **Prévention et information, oui – interdictions et taxes, non**

Il existe un large éventail d'idées concernant la manière dont l'État pourrait encourager le mouvement et une alimentation équilibrée. Les programmes de prévention et les projets communs de l'État et de l'économie recueillent des valeurs record en 2024 (94 et 93 %), de même que l'enseignement obligatoire de la diététique à l'école (95 %). La réduction de la teneur en sucre dans le cadre de la Déclaration de Milan est un exemple de projet de coopération public-privé.



## **GROUPE D'INFORMATION BOISSONS RAFRAÎCHISSANTES**

Le taux d'approbation pour les interdictions et les impôts a baissé. Une taxe incitative sur le sucre dont le produit serait utilisé à des fins de sensibilisation (35 %), l'interdiction des denrées alimentaires « malsaines » (30 %) et un impôt supplémentaire sur les aliments contenant du sucre, du sel et des graisses (27 %) n'auraient guère de chance devant le peuple. La mesure la plus impopulaire serait l'introduction d'un âge minimal pour l'achat des denrées alimentaires mentionnées (18 %).

Le sondage montre néanmoins que la population souhaite que des mesures soient prises. Elle fait la distinction entre les mesures de prévention et d'information ou de sensibilisation, qu'elle accueille favorablement, et les interdictions ou les impôts, qu'elle rejette. L'État encourage les compétences alimentaires dans le cadre scolaire et par des campagnes d'information. L'alimentation reste cependant de la responsabilité de chacune et de chacun.

### **Une solide majorité contre un impôt sur le sucre**

Une solide majorité rejette un impôt sur les denrées contenant du sucre, du sel et des graisses. En 2024, la part des personnes qui pourraient s'en accommoder s'inscrit à 28 %, tandis que 70 % des gens rejettent un tel impôt. 77 % considèrent qu'un impôt sur le sucre serait injuste parce qu'il frappe plus durement les moins riches. 74 % sont convaincus qu'on ne peut pas changer les habitudes alimentaires à coup d'impôts. 72 % pensent que ce ne sont pas les denrées elles-mêmes qui sont décisives, mais les habitudes alimentaires. 96 % des personnes interrogées estiment que le sucre « caché » devrait être banni des denrées alimentaires.

### **Les producteurs de boissons rafraîchissantes réduisent le sucre par eux-mêmes**

Environ 40 % des boissons rafraîchissantes produites en Suisse sont sans sucre ou à teneur en sucre réduite. Les fabricants encouragent un choix éclairé grâce à un large assortiment et répondent ainsi à la demande de boissons allégées. 65 % des personnes interrogées sont d'avis qu'il y a suffisamment d'alternatives sans sucre ou à teneur en sucre réduite.

Les fabricants de boissons rafraîchissantes réduisent le sucre depuis des années sur une base volontaire. De 2005 à fin 2020, la teneur a baissé de 15 %. Le 14 février 2023, les fabricants de boissons et les détaillants ont signé la Déclaration de Milan avec Alain Berset, alors président de la Confédération. Ce faisant, ils se sont engagés à diminuer la teneur en sucre des boissons de 10 % supplémentaires avant la fin de 2024.

### **Les Suisses et les Suissesses souhaitent de la transparence**

Que peuvent faire les producteurs de denrées alimentaires pour promouvoir une alimentation équilibrée ? Une information transparente et compréhensible sur les produits est la mesure qui recueille la plus grande approbation depuis dix ans (97 % en 2024). La réduction du sucre, du sel et des graisses suit de près avec 96 %.

L'adhésion à une simplification de la déclaration nutritionnelle est montée à 94 %. L'idée selon laquelle les denrées alimentaires contenant du sucre, du sel ou des graisses ne devraient plus être remises qu'en petites portions serait apte à réunir une majorité (63 %). Les mesures les plus



## GROUPE D'INFORMATION BOISSONS RAFRAÎCHISSANTES

impopulaires sont les augmentations de prix (31 %) et l'abandon total de la production de denrées d'agrément (20 %).

### **Une majorité pour une simplification de la déclaration nutritionnelle**

En mai 2024, deux producteurs suisses de denrées alimentaires ont annoncé qu'ils allaient abandonner le Nutri-Score, qu'ils ont introduit de leur propre chef. Leur expérience montrerait que l'utilité est faible au regard des coûts élevés. Les personnes interrogées semblent toutefois apprécier le système des couleurs. Le taux d'adhésion a progressé au cours des dix dernières années, passant de 58 % en 2014 à 82 % en 2024.

Pour la déclaration obligatoire des valeurs nutritives, la tendance est inverse : depuis le pic de 2016 (74 %), de moins en moins de personnes jugent que la déclaration obligatoire leur fournit une information suffisante ; elles ne sont plus que 50 % en 2024.

**gfs.bern a réalisé la onzième édition du sondage Alimentation et activité physique en mars 2024 sur mandat du Groupe d'information Boissons rafraîchissantes. Les données sont issues d'une enquête représentative menée auprès de 1000 Suisses et Suissesses en âge de voter.**

### **Renseignements :**

David Arnold, responsable de la communication : 044 221 21 85

Cloé Jans, directrice des activités opérationnelles et porte-parole de gfs.bern : 079 646 87 63

Le « groupe d'information Boissons rafraîchissantes : vivre activement et boire de manière responsable » est un groupe indépendant axé sur le dialogue et composé de représentants des producteurs de boissons rafraîchissantes et de personnalités politiques nationales. Il a été fondé en 2013 à l'initiative des producteurs de boissons rafraîchissantes.

Pour de plus amples informations : [www.gi-boissons-rafraichissantes.ch](http://www.gi-boissons-rafraichissantes.ch) | X : @info\_IGEG

Cockpit de gfs.bern : <https://cockpit.gfsbern.ch/fr/cockpit/monitor-ernaehrung-und-bewegung-2024/>